

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique.

ON S'ABONNE :

A Montreal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT. A Quebec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

CONDITIONS D'ABONNEMENT. (Payable d'avance.)

Table with subscription rates: Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul, 41 0; Abonnement à l'Album Mensuel, Littéraire et Musical, 41 0; Aux deux publications réunies, 41 0.

MAISONS &c. A LOUER.

MAISON A LOUER, avec Bains, Cabinets d'aissance, Fourneaux, etc.

Une OFFICE ou MAGASIN. S'adresser sur les lieux, Rues Craig et St. Dominique, près du Champ-de-Mars, à P. MOREAU.

MAISONS ET MAGASINS A Louer.

UNE Maison, avantageusement située pour le commerce, au coin des Rues DORCHESTER et DURHAM, avec un Hangar et Cour spacieuse. S'adresser à LOUIS PLAMONDON.

A LOUER.

LE Magasin voisin du coin des Rues St. Paul et St. Gabriel. Ce Magasin convient surtout à un cordonnier ayant toujours été occupé comme boutique de cordonnier depuis longtemps. S'adresser à LOUIS PLAMONDON.

Maison et Magasin A LOUER.

Le Magasin voisin du sousigné avec comptoir, Tablettes et Tuyaux au Gaz. S'adresser à JOHN JORDAN.

La MAISON faisant front sur la rue St. Jean en arrière du Magasin ci-dessus, avec une bonne cave et les Tuyaux pour l'eau. Le bas est convenable pour une office ou Magasin. S'adresser à JOHN JORDAN.

A LOUER.

UNE MAISON et VOUTE avec ses dépendances situées dans la rue Notre-Dame, voisine de la Propriété de François Perrin Esq. Pour les conditions, s'adresser à LOUIS RAYMOND PLESSIS.

A LOUER.

UNE MAISON et Dépendances à Deux et Trois étages, situées dans la rue St. Charles, voisine de la propriété occupée par M. Mack. Pour les conditions, s'adresser à L. RAYMOND PLESSIS.

MAISON A LOUER.

DEUX maisons sur la Rue Craig (coin de la Rue Côté avec glacière, écurie, etc. S'adresser à LOUIS DELAGRAVE.

A VENDRE A CE BUREAU,

Le 1er Volume, élégamment relié, de l'ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL de la REVUE CANADIENNE, comprenant les 12 Livraisons de l'année 1846. PRIX 20s.

TROIS LOGEMENTS et un MAGASIN en brique à l'encoignure du Quarré Papineau, avec Cave, Cour, Ecurie, Remise, &c., dans le meilleur ordre possible.

QUATRE LOGEMENTS Rue Visitation, avec Ecurie, &c.

DEUX LOGEMENTS Rue Barré, Faubourg Saint Joseph, avec une spacieuse Cour, Ecurie, &c. H. LIONNAIS.

Et Possession donnée au 1er Mai prochain, QUATRE de ces superbes MAISONS en PIERRE de TAILLE, situées à Beaver Hall Terrace.

Et Possession donnée au 1er Mai prochain, QUATRE de ces superbes MAISONS en PIERRE de TAILLE, situées à Beaver Hall Terrace.

S'adresser à M. JOHN ATKINSON, No. 12, rue St. Paul, ou au Bureau de MM. ROBERTSON MASSON & Cie., No. 143, rue St. Paul.—2 fév.

BOULANGERIE A LOUER.

UNE MAISON d'un étage, avec une BOULANGERIE dans le rez-de-chaussée, coin des rues St. Catherine et St. Dominique. Possession le 1er octobre prochain. Prix modéré. S'adresser à G. REINHARDT.

A LOUER.

LA MAISON et la VOUTE à trois étages en Pierre de Taille, faisant l'encoignure des rues St. Paul et St. Joseph. Elles sont maintenant occupées par MM. Eager et Lafontaine.

UNE MAISON en Bois située en la rue St. Louis ayant quatre appartements au premier étage, chambre dans les mansardes et cuisine dans la cave, avec le spacieux terrain en dépendant, borné en front par la rue St. Louis, en arrière par la rue Craig, d'un côté par l'Hon. Viger, et de l'autre côté par le propriétaire sousigné.

A VENDRE ou A LOUER,

UNE BELLE TERRE toute en culture, située près du village St. Laurent, à 7 milles de distance de la ville de Montréal, contenant environ 60 arpents en superficie, bâtie de Maison, Grange et autres bâtiments.

PLACE SAINT-ANTOINE.

LA MAISON et ses dépendances le No. 4 de cette place, possession au PREMIER MAI prochain.

La Maison en briques à deux étages faisant les coins des rues St. Henry et St. Maurice. Cette place est une des meilleures de ce canton pour le commerce. Un long Bail sera donné. S'adresser à JEAN BRUNEAU.

Notices Biographiques des Contemporains Illustres.

LORD PALMERSTON.

Palmerston ! il a fait une grande chose, une des plus grandes qui aient été faites pour l'Angleterre depuis bien longtemps.

Discours de M. Berryer. (Séance du 2 décembre 1846.) Ils avaient raison ces hommes d'Etat qui dans le cabinet anglais disaient à lord Palmerston : Vous sacrifiez la grande politique à la petite.

Il n'y a de salut qu'en prouvant que la main qui a signé cette œuvre (le traité du 15 juillet) est une main criminelle. C'est le seul moyen de permettre à la lumière du jour d'éclairer cette infâme trahison.

Voici trois opinions bien distinctes, formulées à la même époque pour le même fait, sur le même homme.

Vu à travers le microscope de M. Berryer, lord Palmerston prend tout à coup des proportions gigantesques. L'Angleterre lui doit des statues, l'histoire une grande page, et c'est à peine si l'Homme de rien ose déposer à ses pieds l'hommage éphémère de ses petits feuillets.

M. Berryer est un grand orateur et un mauvais prophète ; car à l'heure même où j'écris, voilà déjà quelques mois qu'au lieu de ce ferme appui que lui annonçait l'orateur français, lord Palmerston vient de recevoir des torques d'Angleterre le plus vigoureux croc-en-jambe qui ait jamais été administré à un homme d'Etat depuis bien longtemps.

Le second appréciateur, M. Jouffroy, est moins enthousiaste ; pour lui comme pour plusieurs, lord Palmerston est un homme d'Etat à courte vue, à cervelle étroite et dure, sacrifiant par entièrement au triomphe d'un moment, à la satisfaction de sa vanité personnelle, les véritables intérêts de son pays.

Pour juger inattaquable et parfait le syllogisme de M. Jouffroy, il faudrait être sûr de deux choses : le que la France saura garder souvenir de son injure et agir en conséquence ; 2e que l'Angleterre et la Russie ne pourront jamais s'entendre et s'arranger à ses dépens.

La troisième opinion sur lord Palmerston, celle de M. Urquhart, pour être moins répandue que les deux autres, ne laisse pas que d'avoir encore en Angleterre, notamment dans le parti radical, quelques adhérents.

Voilà trois opinions bien distinctes, formulées à la même époque pour le même fait, sur le même homme. Vu à travers le microscope de M. Berryer, lord Palmerston prend tout à coup des proportions gigantesques.

Faut-il faire ici, après M. Urquhart, ce que M. Urquhart reproche à M. Thiers de n'avoir pas fait ? faut-il confesser que le crime de lord Palmerston accable l'esprit humain par son énormité ?

mité ? faut-il ériger Sa Seigneurie fardée (his cosmetic Lordship), comme disent les journaux toriques, en scélérateur colossal, et vouer au bourreau cette tête de ci-devant jeune homme, au risque d'encourir les malédictions des blondes ladies d'outre-Manche ?

Le lecteur me permettra de n'adopter aucun de ces deux systèmes ; il me semble difficile, même en se plaçant au point de vue anglais, d'attacher au nom de lord Palmerston une idée quelconque d'énormité, soit en bien soit en mal, et de Sa Seigneurie l'on peut dire qu'elle n'a mérité.

En effet, parce que la France, après avoir, en juillet 1839, défendu avec M. Villemain contre M. de Lamartine les droits acquis de Moham med-Aly, alors possesseur de la Syrie ; après avoir dit, à la même époque, par l'organe de M. Guizot, qu'un rôle à jouer dans la question d'Orient est une bonne fortune pour elle ; que la politique de la paix, par cela seul qu'elle est souvent oisive et froide, court le risque de passer pour pusillanime et égoïste, et que les grands intérêts généraux, les grands intérêts moraux, ne doivent jamais être sacrifiés à cette politique ;

(1) M. Jouffroy parlait au nom de la commission qui accorda à l'unanimité le crédit extraordinaire de 10 millions, demandé alors par le ministère du 12 mai pour mettre nos forces navales sur un pied respectable dans le Levant. (2) Séance du 1er décembre 1840.

FEUILLETON DE LA REVUE CANADIENNE.

LES MAISONS MAUDITES.

Qui de vous n'a vu, dans les cités les plus opulentes et les plus éclairées, comme dans les villes de province de premier et de second ordre ; qui de vous, dis-je, n'a été frappé de l'aspect de quelques-unes de ces habitations abandonnées, sur la façade desquelles pend un éternel écriteau, noirci par le temps et la pluie, indiquant aux passans que depuis des années la malheureuse demeure attend un locataire qui n'arrive pas ?

Rien dans ces habitations ne trahit, au premier coup-d'œil, la fatale influence, la ténébreuse puissance qui pèse sur elles. Elles ont, comme les autres, des portes, des fenêtres ; quelques-unes ont un toit de tuiles ou d'ardoises, un pignon étage ou renaissance, selon l'époque à laquelle elles appartiennent.

dans les parties les plus insignifiantes en apparence de leur construction matérielle.

Et d'abord, il y a, sur toutes ces demeures, je ne sais quoi de morne, de funèbre et de désolé. Les pignons en étage, noircis par la pluie d'hiver, moussus et lézardés, blessent par leurs angles toutes vos idées d'harmonie.

Et qu'on ne s'y trompe pas ! nous ne faisons pas ici une peinture de fantaisie prise dans les tons les plus ténébreux de notre palette. Nous constatons un fait que chacun de nos lecteurs pourra étayer de plusieurs exemples, à savoir qu'il y a de ces demeures fatalement vouées au malheur, au crime ou à l'infortune, où l'or se change en plomb, où le travail ne produit aucun fruit, où l'activité de l'homme s'exerce à vide et demeure stérile ; où le courage, l'ordre, la probité et toutes les vertus qui concourent au bien-être et à l'édification des fortunes sont rendus inutiles, frappés de mort et d'impuissance par je ne sais quelle occulte et implacable influence qui anéantit tout, et ne laisse au bout de quelque temps à celui qui veut lutter contre elle, que ruine, malheur et misère.

l'eau bleue d'un lac chinois couvert de jonques autour desquelles s'ébattaient des poissons impossibles. Les autres pièces sont infestées de bruyères fanées dans lesquelles des moutons de fer-blanc paissent l'herbe bleue sous la surveillance d'un Tytien en veste rose, jouant de la flûte pour réjouir un Eglé dont la tête a été mangée par les rats.

Ce n'est donc pas un paradoxe que nous allons développer, mais les conséquences d'un fait étrange si l'on veut, mystérieux à coup sûr, mais avant tout profondément vrai. Les maisons maudites, que le peuple appelle plus énergiquement peut-être maisons de malheur, sont donc un fait qui est constaté dans

plus d'une localité par maints exemples et dont la tradition populaire a conservé les sombres légendes. Malheur à l'industriel, au commerçant qui met le pied dans une de ces fatales demeures sur le seuil desquelles veillent nuit et jour quelque fatal génie ; il aura beau faire, l'économie, le travail ne lui seront que des qualités inutiles ; tôt ou tard il paiera le tribut, et, atteint dans ses affections, voyant fuir sa fortune et son bien-être par des voies invisibles, il reconnaîtra la vérité de la tradition dont il se moquait bravement quelque temps auparavant.

Nous avons connu à Bruxelles deux maisons maudites qui, depuis trois générations, semblaient inféodées au crime et au malheur, seuls dieux lares de leurs foyers. Toutes deux portaient sur leur physionomie quelque chose de sinistre qu'augmentaient encore leur abandon et leur dégradation matérielle.

ble caverne dans laquelle s'assemblaient la nuit, à la faveur de la terreur dont elle était entourée, les complices du fameux chauffeur Degreef dont nous donnerons un jour l'histoire.

Le premier crime qui y fut commis eut lieu vers 1750. La maison de la rue des Tanneurs était alors une taverne de mauvais renom dans laquelle s'assemblaient des fraudeurs qui venaient y organiser leurs coups hardis contre l'octroi.

Un soir d'hiver, un marchand de bestiaux surpris par une pluie battante, entra dans le cabaret tenu par un nommé Robertus, sorte de grand pandour osseux et balafre, toujours prêt à mettre le holà dans les querelles qui s'élevaient chez lui en assistant avec une touchante impartialité les battans et les hattus.

— Vous allez encore à Forêt ce soir, dit la femme d'un air ébahi en posant son ouvrage sur ses genoux ; mais vous n'y arriverez jamais, les ruisseaux doivent être débordés, et puis il ne